

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 92 (2020)

Heft: 2

Vorwort: Editorial

Autor: Virchaux, Bernard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chères lectrices, chers lecteurs,

Peu de sociétés ou d'associations peuvent se targuer de faire partie du cercle restreint des centenaires. Notre association fondée le 28 février 1920 en fait partie, nous en sommes très fiers et reconnaissants vis-à-vis de nos prédécesseurs.

Jusqu'en 1995 nous portions le nom d'USAL (Union suisse pour l'amélioration du logement) qui traduisait nos préoccupations pour la qualité et la salubrité du logement qui étaient, en 1920, de mauvaise qualité. Puis très vite, dès les années 1930, notre activité s'est orientée vers la recherche de prêts avantageux pour nos membres. En 1930 la création du Fonds de roulement a été une étape décisive pour le développement de ce type d'activité. Puis ce fut la création, en 1956 de la Coopérative de cautionnement hypothécaire, du Fonds de solidarité en 1966 et de la CCL (Centrale d'émission pour la construction de logements) en 1990.

Lors de notre 75^e anniversaire, nous avons changé de nom pour ASH (Association suisse pour l'habitat) et poursuivi nos activités orientées vers le conseil et la formation. Notre organe faitier trouvant que le nom ASH ne mettait pas assez en avant la notion de coopérative a proposé, en 2013, le changement de nom en coopératives d'habitation Suisse. Cette appellation en français pouvant porter à confusion, eu égard aux nombreuses fondations, membres de notre association, nous avons décidé de nous appeler ARMOUP (Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique). A sa création, notre association a réuni une soixantaine de personnes, issues principalement des milieux politiques et architecturaux, soucieuses du développement du logement à un coût abordable et de l'amélioration sanitaire de l'habitat. Aujourd'hui nous regroupons envi-

ron 300 membres représentant plus de 26 000 logements. Nous sommes l'association régionale la plus importante de Suisse après celle de Zurich.

Pour notre 100^e anniversaire nous avons décidé d'éditer un numéro spécial de la revue «Habitat», notre principal vecteur d'information, en faisant appel, en plus de notre équipe de rédaction habituelle, à des rédacteurs/trices extérieurs/es en leur demandant de traiter trois sujets soit: l'histoire de notre association, le développement sociétal et du logement de 1920 à nos jours ainsi que de l'avenir et du développement de notre association.

L'avenir de notre association est tout tracé car il manque des logements à loyer abordable dans toutes les agglomérations. Pour créer ces logements il faut des maîtres d'ouvrage d'utilité publique prêts à s'investir. Et nous serons là pour les aider à se constituer, se gérer et accéder aux aides financières.

Alors allons de l'avant avec confiance pour les cent prochaines années.

Bernard Virchaux, président ARMOUP

En raison des restrictions imposées et des précautions sanitaires utiles à respecter pour se protéger au mieux contre les effets délétères du Covid-19, la Société coopérative de communication de l'habitat social (SOCOMHAS) a décidé de reporter son assemblée générale ordinaire du 14 mai 2020 au **jeudi 5 novembre 2020 à 14 h 30, dans les locaux du secrétariat de l'ARMOUP, route des Plaines-du-Loup 32, 1018 Lausanne. Détails de l'ordre du jour statutaire en temps utile sous habitation.ch/actualite.**



IMPRESSUM

La revue Habitatation (ISSN 0017-6419) est la revue trimestrielle de l'Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ARMOUP), membre de la fédération coopératives d'habitation Suisse. **Editeur:** SOCOMHAS, c/o ARMOUP, CP 227, 1000 Lausanne 22, socomhas@habitation.ch. **Rédacteur en chef:** Patrick Cléménçon. **Rédaction:** route du Grand-Torrey 29, CH-1700 Fribourg, tél. 079 617 74 92, redaction@habitation.ch, habitation.ch. **Conception de ce numéro spécial pour le centenaire de l'ARMOUP:** Bernard Virchaux, Pascal Magnin, Georges Baehler, Christian Müller, Philippe Meyer, Martine Gueissaz, Elinora Krebs, Fabienne Abetel. **Graphisme, prépresse et impression:** media f sa, Fribourg avec la collaboration de Asphalte Design. **Parutions:** mi-mars, mi-juin, mi-septembre début décembre. **Tirage augmenté:** 20 000 exemplaires, dont 4404 exemplaires vendus certifiés REMP. **Abonnements:** abonnement@habitation.ch ou téléphone 021 648 39 00. **Couverture:** D'après une idée de la commission 100^e ARMOUP.

RÉGIE PUBLICITAIRE

Jean-Louis Emmenegger, tél. 078 784 34 56, jl.emmenegger@gmail.com, **Données média:** habitation.ch/publicite. **Site internet:** www.habitation.ch

Une banque doit-elle maîtriser la question de la construction de logements d'utilité publique?

Non, elle ne le doit pas. Mais elle devrait. En effet, les coopératives de construction et d'habitation ont des besoins diversifiés, spécifiques, et leurs modèles d'affaires présentent certaines particularités. Seule une banque au fait de ceux-ci sera pour vous un bon partenaire. Comme nous le sommes!



Bank
Banque
Banca

CLER